



17 Bis Village de Cosqueville  
50330 VICQ-SUR-MER  
Tél : 02.33.54.31.96  
Fax : 02.33.54.77.95  
Mail : vicqsurmer.mairie@orange.fr

## ARRETE DE VOIRIE MODIFICATIF de l'arrêté A2025-042 PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

**A2025-059**

### Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la Société GTM Normandie Centre TPC, 160 rue de Sauxmarais 50110 Cherbourg-en-Cotentin, représenté par M. DAUDE Yannick, de modifier l'arrêté A2025-042 pour interdire la circulation et le stationnement pour réaliser des travaux de branchements au réseau d'eau potable et la mise à la côte de tampons EU suite à une réfection de voirie, route des Moulins, à partir du 21 juillet 2025 jusqu'à fin des travaux,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux,

### ARRÊTÉ

**Article 1** – La société GTM Normandie Centre TPC, représenté par M. DAUDE Yannick, est autorisée à intervenir route des 6 Clochers, route d'Angoville-en-Saire et route des Moulins, à VICQ SUR MER, pour réaliser des travaux de branchements au réseau d'eau potable et la mise à la côte de 8 tampons EU suite à une réfection de voirie, à compter du 16 juin 2025 et jusqu'à fin des travaux.

**Article 2** – La circulation sera limitée à 30 km/h et alternée par des feux tricolores dans les 2 sens de circulation route des 6 Clochers et route d'Angoville-en-Saire. La circulation sera interdite route des Moulins sauf riverains à partir du 21 juillet et jusqu'à fin des travaux. Le stationnement des véhicules sera interdit sauf les véhicules et les matériaux de chantier sur la voirie pendant la durée des travaux.

**Article 3** – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de la société GTM Normandie Centre TPC.

**Article 3** – Le responsable Yannick DAUDE de la société GTM Normandie Centre TPC et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 17 juillet 2025

Le Maire,  
Dominique HAUCHECORNE

